

Devenez « Formateur sanitaire apicole »

Ce PROJET est cofinancé par la FNOSAD et le ministère de l'Agriculture.

Objectif : compléter le groupe déjà existant de formateurs sanitaires au plan national (environ 1 formateur pour 2 régions administratives), permettant d'assurer des cours aux apiculteurs dans les départements et régions de France sur demande de structures apicoles diverses (GDSA et ASAD, ADA, syndicats apicoles, CIVAM...)

Mission du candidat

1. Suivre 5 journées de mise à niveau des connaissances sur divers thèmes liés à l'aspect sanitaire en apiculture au cours de l'automne et l'hiver 2007, et participer à l'élaboration des supports de cours en collaboration avec la FNOSAD et les autres formateurs.
2. Assurer des cours sanitaires apicoles (journées de formation) dans les départements - et régions de France à partir du début 2008. La FNOSAD attribuera les missions de cours aux formateurs au fur et à mesure des demandes et en fonction de la localisation géographique des structures apicoles candidates. Le matériel informatique (micro-ordinateurs portables équipés du Pack Office Microsoft) pour la réalisation des cours sera prêté par la FNOSAD.

Profil du candidat

Dynamique, **motivé et disponible** (beaucoup de formations ont lieu le week-end), **pédagogue** (l'aptitude à faire passer des connaissances est essentielle), ayant une pratique de l'**apiculture de terrain** et de bonnes connaissances sanitaires apicoles. Connaissance suffisante de PowerPoint pour réaliser et utiliser des supports de cours.

Provenance

Organisations sanitaires apicoles départementales, organismes de formation (CFPPA, CIVAM), techniciens vétérinaires, assistants sanitaires, techniciens apicoles, apiculteurs...

Il sera pris en compte la situation géographique des candidats.

Sélection

Date limite de dépôt de candidature (CV + lettre de motivation) à la FNOSAD : 15 septembre 2007.
Présélection par le jury sur CV et lettre de motivation.
Jury de sélection : octobre 2007 en Région parisienne.

Formation des candidats non rémunérée

Elle se déroulera au cours de l'automne et l'hiver 2007.

Plusieurs journées de mise à niveau des connaissances sur les thèmes suivants :

- les maladies des abeilles et les symptômes observés au niveau des colonies,
- la prophylaxie sanitaire,
- la réglementation française et européenne en matière de pharmacie vétérinaire,
- les intoxications d'abeilles par les pesticides et les troubles occasionnés aux colonies,
- la communication, l'animation de cours/conférences, l'utilisation de logiciels pour la réalisation de supports de cours.

Préparation des cours en relation avec l'animateur FNOSAD (mail + 2 réunions d'échanges).

Démarrage des cours dans les départements à partir de début 2008.